

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant le transfert  
de Statues en plâtre, du Palais des  
Académies, au Palais des Beaux-Arts

N<sup>o</sup> 3.909

Demnach die Klage zu Folge des Urtheils der  
Kammer des Appellats.

9228. — P. IV.



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10038

N.-B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 23 Mars 1895.

Messieurs,

Afin de me permettre d'apprécier la  
suite à donner à la proposition qui a fait  
l'objet de votre lettre de 15 courant, il im-  
porte de compléter la communication dont  
il s'agit en faisant connaître le montant  
de la rémunération qu'il conviendrait, dans  
votre pensée, d'allouer aux auteurs des Musées  
royaux de peinture et de sculpture.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Burlet

À la Commission directrice des Musées Royaux de  
peinture et de sculpture, à Bruxelles.



Russell 15 Mar 1899

Letter N<sup>o</sup> 3909

de Honn L Minich  
de l'Intérieur & de l'Ar-  
chitecture publique

FF

§

a la sent. de la  
translation des sta-  
tues en plâtre du  
Vestibule du Palais  
des Académies dans  
les dépendances du  
Palais des Beaux Arts,  
effectuée, Conformé-  
ment aux instructions  
pour l'exécution  
de votre dépêche



du 19 janvier dernier  
(Ad<sup>n</sup> de B. A. N<sup>o</sup> 10038)

Le Directeur des Musées,  
employé à ce tra-  
vail, nous ont fait  
parvenir une requête  
dont la copie est  
ci-jointe —

Pour répondre, Mon-  
sieur le Ministre, je  
vous recommande  
à Votre Excellence  
la demande des inté-  
ressés dont le  
travail, en raison  
des lignes ex-  
-

trouvées de la saison,  
a été particulièrement  
difficile à  
~~accomplir~~ exécuter

Veuillez agréer

Le Président

Le Directeur

by



Pour le Bureau God  
Charles 10 I —  
(durée =

---

Le Præfets des Maires

durée



Musée 14 Février 1891

A Monsieur L'inspecteur  
du Muséum de la Ville de Paris  
Paris

W

§

Monsieur l'inspecteur  
Je vous prie de bien vouloir  
vous adresser mes  
vives salutations et  
vous remercier de la  
communication que vous  
m'avez faite le 19  
et 20 Janvier dernier  
par la B. A. N° 10038 /  
Les statues en plâtre  
placées dans le vestibule  
du Musée de la Ville de Paris  
doivent être transportées



deux ans des dépenses  
du Palais de B. A.

Pour faire au  
présent; Muni le Président

aux fins de l'Assemblée

le détail des frais

auxquels cette translation

à deux lieues & plus

l'Assemblée à l'Assemblée

de

Pour son plus d'argent &

Le Président.

Le Secrétaire  
E. L. L.

une déclaration en double du

de par le

par le

Le Secrétaire reconnaît qu'il  
lui en a été, par le Département de  
P. Int. & de P. Int. P. Int. La somme de  
86.80. montant des frais de  
Muni d'œuvre, concernant le haut  
-fert des statues en plâtre, du  
Palais de l'Académie au Palais  
de B. A. -

|                        |         |
|------------------------|---------|
| L'Assemblée            | 67.50   |
| 127 heures à 0.40 -    | 50.80   |
| Murphy 6 jours à 6 -   | 36.00   |
| <hr/>                  |         |
| Ensemble               | 86.80 - |
| <hr/>                  |         |
| Ordonnance le 14-11-95 |         |
| Le Secrétaire          |         |
| (En. Van Mous)         |         |

La Compagnie  
Le Secrétaire



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 29 janvier 1893.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10088

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

ANNEXE

*Urgent.*

Messieurs,

En vous invitant, par ma dépêche  
du 19 de ce mois, émarginée comme la  
présente, à faire transporter dans une  
des dépendances du musée, les statues  
placées actuellement dans le vestibule  
du Palais des Académies, mon intention  
n'a été nullement de faire supporter les  
frais de cette translation par le budget  
des musées royaux de peinture et de  
sculpture. Les frais seront liquidés,  
dans la forme ordinaire, par les soins  
de mon département.

Je crois devoir vous faire remarquer, en  
réponse aux autres observations contenues  
dans votre lettre du 24 de ce mois, que le  
dépôt de ces statues dans les dépendances  
du musée, a un caractère essentiellement  
provisoire, et qu'il sera statué ultérieure-  
ment, ainsi que le spécifiait ma dépêche

À la Commission directrice des musées  
royaux de peinture et de sculpture.

(M. E. Van Noy, Secrétaire.)



des 10 janvier, même élargement, sur la  
destination à donner à ces deux Part.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma consi-  
deration distinguée.

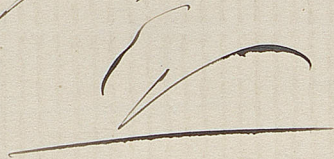
de Ministre,

J. B. Baudouin



Paris le 24 Janv. 1897

à Monsieur le Ministre de  
l'Intérieur & de l'Enseignement  
public



à l'inst. de Vos dépeches  
des 10 & 19 de c. Mois  
(art. de B. A. N° 10058)  
relatives au transfert  
des Statues en plâtre  
placées actuellement  
dans le Vestibule-Sud  
du Palais des Académies,  
& qui menacent ruine,  
Pour assurer l'avenir  
de Vos faire observer



que le transport est devenu  
difficile & dispendieux  
& qu'il est vivement  
à souhaiter que les  
prix n'en restent pas  
à la charge du budget  
des Musées Royaux de  
peinture & de sculpture.

En surplus, la  
Commission s'est occupée  
des <sup>avec un certain</sup> ~~travaux~~  
d'art. La permission, Mon  
seigneur le Ministre, de soumettre  
la question à votre approu-  
bation, si les ouvrages  
en plâtre, dans l'état de  
vétusté met en péril

Compromet, la sécurité des person-  
nes qui passent à proxi-  
mité; Ne veut pas  
encumber <sup>inut. l'ombr.</sup> l'Etat d'un  
danger peut être, &  
pour bien ~~un certain~~ <sup>long</sup>  
temps, les dépenses  
du Palais des Beaux arts.

Pour vous servir d'ex-  
emple le Ministre de Ven-  
dre bien vous faire en-  
tendre. Vtr. sont mes  
sur ces points, que pour  
avoir été desirer vous  
signaler avant de passer  
des au transport dont  
il s'agit, <sup>d'après</sup> ~~Mon~~ <sup>à</sup>  
propos. P. L. C. S.  
Le Ministre  
Le Président  
Lafayette



B

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 19 janvier 1895.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10038

N.-B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Messieurs,

M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique ne disposant pas des moyens de faire transporter les statues en plâtre actuellement placées dans le vestibule de l'Académie, je vous saurais gré de bien vouloir vous charger de ce soin.

La présente fait suite à ma dépêche du 10 de ce mois, cotée comme la présente.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. Van der Smissen

À la Commission directrice des Musées royaux de  
peinture et de sculpture (M<sup>r</sup> E. Van Haerlem, Secrétaire.)



L'op. de vtr. ltr. de  
 la C<sup>ie</sup> Notre avec l'lon  
 de vos yeux au sujet  
 que, me met les instructions  
 de M<sup>le</sup> Ministre. Le Chef  
 de l'Instruction publique  
 nous a été disposé  
 le statue en pierre que  
 nous le Vert. Leu dans  
 du Palais, les personnes







Bruxelles, le 12 Janvier 1895

N°

Secrétaire Perpétuel,  
Monsieur le Chevalier,

En réponse à votre lettre du 11 Courant, nous avons l'honneur de vous faire connaître que, suivant les instructions de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction Publique, les statues en plâtre qui ornent le vestibule Sud du Palais des Académies, pourront être déposées dans les dépendances du Palais des Beaux-Arts.

Rien ne s'oppose à ce que ce transfert ait lieu, Monsieur le Chevalier, à partir de Lundi prochain, au jour qui sera le mieux à votre convenance, entre 10 heures du matin & quatre heures de relevée.

Je vous prie, Monsieur le Chevalier, l'assurance de votre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice:

Le Secrétaire,

*Th. A. Wauters*

A Monsieur le Chevalier Marshal  
Secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Sciences  
des Lettres & des Beaux-Arts de Belgique



Palais des Académies.

Indicateur No

17991

Bruxelles, le 14 janv. 1895

Monsieur le Secrétaire,

Je viens de recevoir de M. le Ministre de l'Intérieur la lettre suivante du 10 janvier :

„ Monsieur le Secrétaire perpétuel,

„ J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme  
„ suite à votre lettre du 6 décembre dernier, n° 17802,  
„ que vous êtes autorisé à faire transporter dans les  
„ dépendances des Musées royaux de Peinture et de  
„ sculpture (entrée par la Place du Musée) les statues  
„ en plâtre qui ornent le vestibule Sud du palais  
„ des Académies.

„ Agrées, etc.

(Signé) de Burlet.

Voudriez-vous avoir la complaisance, Monsieur le Secrétaire, de m'indiquer le jour et l'heure où ce transfert pourrait se faire dans votre Musée.

Agrées, je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,  
Marbais

Monsieur Van Mons  
Secrétaire des Musées royaux  
de Peinture et de sculpture, à Bruxelles.



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 10 janvier. 1895.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES & DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 10038.

N.-B.— Prière de rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

ANNEXE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie  
Royale de Belgique a été autorisé à faire  
transporter dans les dépendances des Musées  
Royaux de peinture et de sculpture un cer-  
tain nombre de statues en plâtre, placées  
actuellement dans le vestibule <sup>sud</sup> du Palais  
des Académies et qui sont dans un  
état de vétusté tel que leur présence  
constitue un danger pour les personnes  
qui passent par ce vestibule.

Il sera statué ultérieurement sur la  
destination à donner à ces statues.

Le Ministre,

J. Buelin

A la Commission directrice des Musées Royaux  
de peinture et de sculpture.  
(M. Van Meens, Secrétaire).